

bâtiments de Jean Mathieu Breul » pour la somme de 1 600 livres².

En 1817 la halle est détenue par Louis Meyssonier et Marie Mavel sa femme comme le prouve le « Cahier des charges pour la licitation de la terre d'Allègre », qui fournit une description précise³ :

« Dix-septièmement. Un autre bâtiment situé en la ville d'Allègre, rue dite de Ravel, appelé le **Four-banal** ou la **Halle au blé**, composé d'une cave, écurie, grange, cuisine, chambre et galetas.

Au-devant dudit bâtiment est la **halle aux blés**, qui en fait partie, y ayant, à l'aspect du nord, une porte d'entrée avec une petite fenêtre ; à l'aspect d'occident, une autre fenêtre ; à celui d'orient, trois portes et deux fenêtres. Le bâtiment ainsi que la halle sont couverts à tuiles.

Ils confrontent, à l'aspect d'orient déclinant au midi, la rue publique ; midi inclinant à l'occident, bâtiment de Claude Guelle ; et bise déclinant à l'orient, bâtiment du sieur Antoine Breuil, d'Allègre ; d'occident inclinant au nord, un passage et une petite place publique.

Ce bâtiment et la halle au blé sont détenus par Louis Meyssonier et Marie Mavel sa femme, habitants audit Allègre.

Ils donnent, d'après l'extrait de la matrice du rôle foncier de ladite commune d'Allègre, un revenu annuel de dix-huit francs. »

La société Bravard et Cie n'ayant pas payé les ayants droit, par cette licitation les biens, achetés régulièrement par les particuliers, sont vendus une seconde fois. Le « Bâtiment et halle, appelés le Four banal », mis à prix 500 francs, est acquis par Claude Mavel⁴, pour 655 francs, vente enregistrée au Puy, le 14 juillet 1817.

Louis Meyssonier succède à Claude Mavel, assez logiquement, suite à son mariage avec la fille de ce dernier : le 9 vendémiaire an XIV [1^{er} octobre 1805] Louis Meyssonier, 27 ans, fils de défunt Claude et de vivante Marie Crozemarie, cultivateur au Got, commune de Monlet, épouse Marie Mavel, 20 ans, fille d'André (60 ans) et Marie Borie, habitant Allègre. Parmi les témoins du mariage se trouve Pierre Borie, boulanger⁵, oncle de la mariée. Le contrat a été passé

2 AD43 : 3 E 480-110. Le paiement doit se faire en quatre versements annuels de 400 livres, à commencer du 24 juin 1807 ; la réalité sera un peu différente puisque nous avons trouvé la preuve de trois versements : 525 livres, le 8 août 1810 ;397, le 17 novembre 1810 et532, le 20 novembre 1811.

3 *Cahier des charges pour parvenir à la licitation de la terre d'Allègre*, au Puy, chez Guillaume imprimeur, 1817.

4 Il l'achète donc pour la seconde fois.

5 AD43 : 6 E 3 – 18. Une quittance, du 6 avril 1789, indique un Jacques Borie, boulanger banaliste ; le métier doit se transmettre dans la famille (AD43 : 3 E 2 - 19).

devant les notaires André Régis Harent et Claude Grellet le 27 fructidor an XIII [14 septembre 1805]⁶.



Le cadastre de la commune d'Allègre, réalisé en 1823, et l'état des sections de l'année 1825⁷ nous permettent de repérer avec précision l'emplacement de ces bâtiments.

84 : Louis Meyssonier, bâtiment 60 m²
86 : Avinent Mathieu, boucher
88 : Breul Antoine
90 : Louis Meyssonier, maison 50 m²

85 : Dechances Jacques
87 : Gay Jean (appartient à Breul Antoine)
89 : Dechances Jean et Avivent
91 : *Claude Guelle* dit Cordier

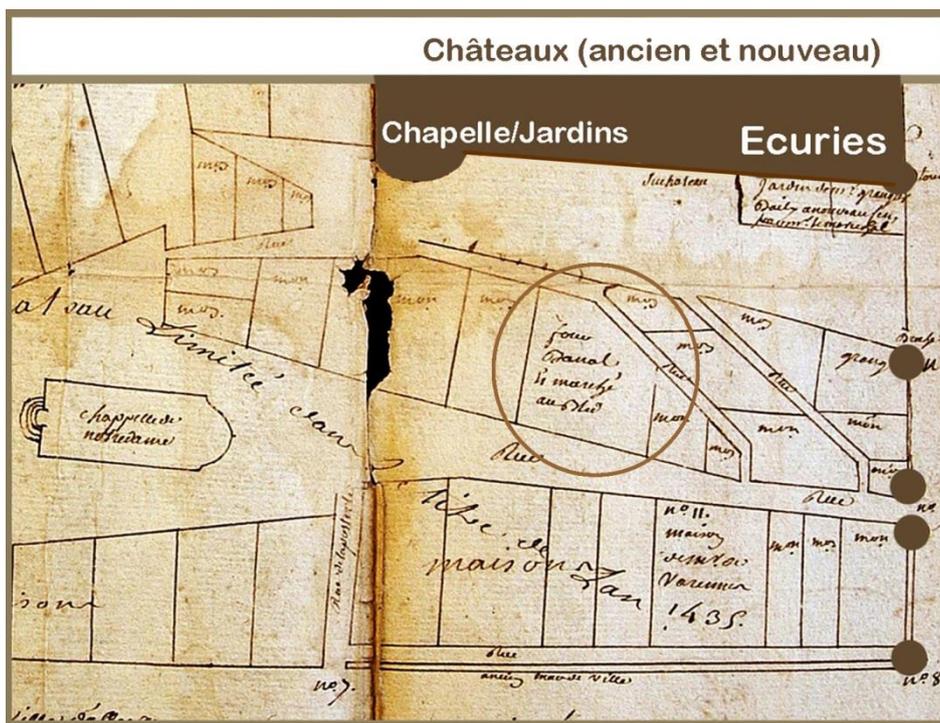
Les numéros 84 et 90 indiquent l'emplacement de ces deux anciens bâtiments ; ils correspondent à la description de la vente de 1806 et de la licitation de 1817 : limités à l'est et l'ouest par une rue et ayant au sud un bâtiment appartenant à Claude Guelle ; au nord on trouve des bâtiments appartenant à Antoine Breul, hériter de Mathieu, la partie contiguë à la halle n'est plus à ce nom, mais ventes et héritages ont dû intervenir entre 1817 et 1825.

René BORE

Avril 2016

⁶ AD43 : 3 E 480 – 56.

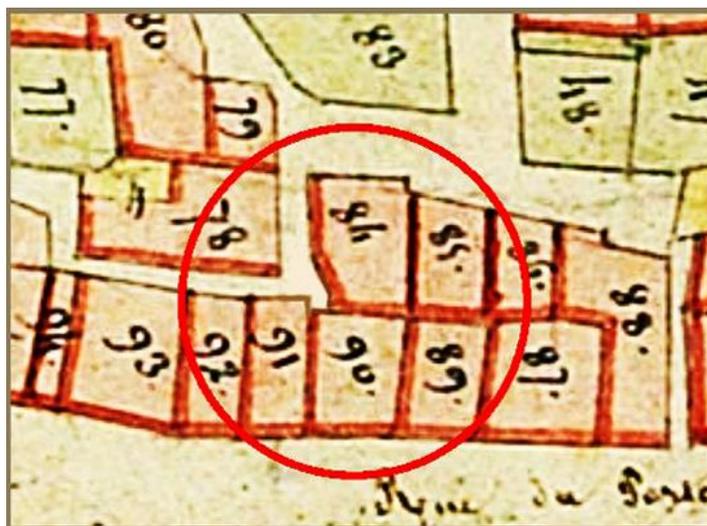
⁷ AD43 : E dépôt 421.



Note. Du XVIIIe siècle à nos jours.

Comparons le schéma du XVIIIe siècle (ci-dessus) avec le cadastre de 1823-24 (ci-dessous) et le cadastre de 1984, plus bas.





Sur le cadastre de 1824 on note un petit retrait dans l'angle gauche des parcelles 84 et 90. Sur place, on trouve en effet un égout ancien qui collecte les eaux de ruissellement qui, de part et d'autre de la parcelle 83 (actuellement un jardin), descendent de l'actuelle rue du Château et rejoignent le collecteur enterré sous la rue Notre-Dame de l'Oratoire (dont un regard, à la tête et en contrebas de la chapelle, est souvent pris pour un puits ou une citerne).

Ce retrait n'est plus visible sur le cadastre de 1984. Les deux cadastres ont raison car l'égout plonge, dans l'angle où il est bien figuré, sous les parcelles 90 et 91... Il existe d'autres égouts de ramassage des eaux qui descendaient, de façon naturelle par les rues et *charreyrons* qui viennent de l'ancien château, en direction de Fonteline dont elles contribuaient à alimenter le ruisseau. Toutes ces eaux sont désormais captées haut à partir du neck volcanique.

C'est bel et bien l'Allègre (on doit alors écrire *Alegre*) médiéval dont il s'agit, et de son évolution, géométriquement peu modifiée, jusqu'à nos jours.

Sur place on trouve un étroit passage en cul-de-sac entre les parcelles 90 et 89, formant une courette regardant à la fois les parcelles 90, 89, 84 et 85. Ce passage n'existait probablement pas en 1824. La précision de ce cadastre l'aurait sans doute fait apparaître. Un pli malencontreux le masque sur le cadastre de 1984.

Le suivi des ventes des parcelles 84 et 90, leur position sur le cadastre de 1824, l'égout et la courette, la permanence des lieux entre 1824 et 1984, permettent de retrouver avec une certitude enthousiasmante cette ancienne halle aux blés et le four banal d'Allègre.



Pour l'association des Amis d'Allègre

René Bore

Gilbert Duflos

2016